

Sauvegarde et Embellissement de Lyon



BULLETIN DE LIAISON N° 90 - FÉVRIER 2009

- Association loi 1901. Agréée au titre des art. L121-8 et L160-1 du Code de l'Urbanisme (Arr. préfectoral du 3 août 1984)- ISSN 0750-1144 -

L'ANCIENNE CASERNE SERGENT BLANDAN... ...UN ESPACE DU PASSÉ EN RECHERCHE D'AVENIR !



Le Grand Lyon a hérité de la caserne Sergent Blandan, désaffectée depuis 1999, mais aussi des vestiges d'un fort construit au milieu du XIX^{ème} siècle et sur lequel s'élève le Château de la Motte dont les parties les plus anciennes datent du XV^{ème} siècle.

Ses tours, qui naguère s'offraient fièrement aux regards de ses illustres visiteurs, souffrent de décrépitude.

Connaîtront-elles une nouvelle Renaissance ?

(En haut photo de Jacques Léone - Grand Lyon).

(Ci-contre : document site Grand Lyon « Dessinons ensemble l'avenir du parc Blandan »

ÉDITORIAL

La caserne Sergent Blandan...

...un espace du passé en recherche d'avenir...

Dans un dossier publié en septembre 1984 intitulé «L'espace Lamothe et la ville», SEL suggérait aux décideurs de l'époque une réflexion sur le devenir de la Caserne Sergent Blandan.

Le site, propriété du Ministère de la Défense, offrait en raison d'un départ espéré des militaires la possibilité de créer au centre de quartiers densément peuplés un espace urbain de grande qualité.

Jacques Bonnard, l'auteur de ce dossier, proposait de transformer ce territoire de dix sept hectares en un grand espace vert destiné aux loisirs et au repos de l'importante population résidant à proximité du site.

Il imaginait aussi d'inscrire le futur parc au centre d'un réseau de cheminements dans lequel seraient intégrées les voies situées en périphérie immédiate.

En 2008, le Grand Lyon devenu propriétaire du site organise une concertation pour définir avec les riverains

et les associations les grandes lignes de l'aménagement d'un parc sur le terrain de l'ancienne caserne.

Les suggestions faites par SEL vingt quatre ans plus tôt sont globalement reprises par les participants à la concertation qui préconisent la création d'un parc multifonctionnel avec des séquences adaptées aux besoins spécifiques des futurs usagers : espaces sportifs, jeux pour enfants, lieux de calme et de repos, jardins paysagés etc ... et l'abandon de l'appellation «Caserne Sergent Blandan » au profit de la dénomination « Parc La Motte » pour rappeler le nom d'origine du site.

SEL a participé activement aux diverses réunions de concertation. Les propositions d'aménagement du Parc vont dans le sens souhaité par notre association depuis l'édition du dossier de 1984. Nous pensons cependant que la mutation du site en un lieu beau et agréable à vivre ne peut se limiter aux frontières de l'actuelle caserne mais qu'il y a lieu de créer autour du parc un environnement pacifié.

Jean-Louis PAVY

Le Président, Jean-Louis Pavy et l'Association Sauvegarde et Embellissement de Lyon ont la tristesse de vous faire part des décès de :

Monsieur Henry BERCHTOLD Ancien président de SEL

Très attaché à l'esthétique et au patrimoine artistique et architectural de notre cité, Monsieur Berchtold a conduit les actions de SEL durant sa présidence de 1983 à 1989 et a veillé à sa bonne gestion en qualité de trésorier jusqu'en 1996.

Parmi nos actions les plus emblématiques, conduites sous sa présidence figurent :

la sauvegarde des vestiges des Thermes gallo-romains de la rue des Farges, la sauvegarde du Grand Temple du quai Victor Augagneur menacé de démolition par un projet immobilier, la réhabilitation de la Chapelle du Lycée Ampère et la protection de notre cadre de vie la plus étendue.

À son épouse, Lise, qui se dévoua à ses côtés pour la cause de SEL et qui participa activement à la création et à l'édition du bulletin de liaison SEL, nous présentons nos plus sincères condoléances.

Monsieur Robert MEUNIER Administrateur de SEL

En sa qualité de fidèle administrateur de notre association, Monsieur Robert Meunier, apporta au Conseil d'administration ses conseils avisés permettant à l'équipe du Bureau et aux différents présidents de SEL de poursuivre leurs missions selon les orientations adoptées par l'Assemblée générale.

Il participa à la prise de décision qui conduisit SEL à agir en justice pour défendre l'œuvre monumentale de César ornementant la place Tolozan.

Sa fille, Madame Anne-Marie Bernard ainsi que sa compagne, Madame Jacqueline Sapin, qui fut notre fidèle trésorière durant de longues années, participent aux travaux du Conseil d'administration de SEL. Une présence qui souligne l'attachement porté par cette famille à notre cité. Nous leur présentons nos meilleures marques de sympathie.

R.M

SOMMAIRE

Éditorial.....	p. 2
Un biergarten dans le Parc La Motte.....	p. 3
Intégrer la rue de l'Épargne au Parc La Motte.....	p. 3
Quel avenir pour le château La Motte.....	p. 4
Le château La Motte : quelques jalons historiques..	p. 5 et 6
Le fort Lamothe : un maillon de la défense de.....	p.7 à 10
À la découverte de la caserne Sergent Blandan.....	p.12

DISTINCTION

Le 21 novembre dernier, notre amie, Josette MAILLON, a reçu l'insigne de Chevalier dans l'Ordre National du Mérite des mains de Monsieur Patrick HUGUET. Cette distinction récompense son engagement bénévole au service des autres, notamment avec la Croix-Rouge et son attachement passionné à la vie de sa ville. Le président et les membres de SEL, lui adressent leurs plus chaleureux compliments.

UN BIERGARTEN DANS LE PARC LA MOTTE

Le « *Biergarten* » que l'on peut traduire en « *jardin de bière* », est un lieu incontournable de la vie de l'Allemagne du sud. Généralement installé à l'intérieur d'un parc (mais pas uniquement) le Biergarten est un lieu de convivialité que les Allemands du sud affectionnent tout particulièrement.

De quoi s'agit il ?

C'est un ensemble de longues tables avec des bancs, solidement ancrés dans le sol, installés en plein air organisé pour

donner aux utilisateurs le sentiment de partager l'espace avec les occupants des tables environnantes. Un établissement proposant des boissons (en Allemagne surtout de la bière) et de la nourriture est intégré à l'ensemble sans qu'il y ait une quelconque obligation de consommation.

Les soirs de printemps et d'été le public se presse pour partager avec famille et amis le panier pique-nique préparé à la maison.

Les boissons sont en principe achetées

au kiosque voisin et il est possible pour ceux qui n'ont pas préparé leur repas de s'y procurer de quoi se restaurer à prix modique

Le futur parc La Motte est au centre de quartiers densément habités dans lesquels les espaces verts sont rares.

L'installation d'un espace calqué sur les principes du Biergarten allemand participerait à la création d'une ambiance de village dans un site à vocation de parc interquartier.

Jean-Louis PAVY



Biergarten du Jardin anglais de Munich. Auteur Fritz Geller-Grimm (Wikipédia)

INTÉGRER LA RUE DE L'ÉPARGNE AU PARC LA MOTTE

Le Parc La Motte doit s'accompagner d'une restructuration de la rue de l'Épargne.

La Caserne Sergent Blandan est au centre d'un réseau viaire et ferroviaire générateur de nuisances peu compatibles avec la quiétude des riverains et des usagers d'un parc beau et agréable à vivre.

La rue de l'Épargne percée en 1983 est un axe pour lequel une réflexion s'impose. Cette rue absorbe actuellement une grande part du trafic est-ouest de l'agglomération. Les quatre voies de sa chaussée donnent à cette rue un aspect d'autoroute urbaine avec pour corollaire la production de multiples nuisances.

La transformation du site de la caserne est l'occasion de repenser la fonction de cette rue en réfléchissant à une éventuelle

mise en synergie du parc et du cimetière de la Guillotière. L'enfouissement de la chaussée constitue en ce sens une solution idéale qui a cependant peu de chances d'être retenue en raison de son coût.

La réduction des voies à deux, voire à une seule, la coloration de la chaussée dans un ton proche de celui d'une allée de parc (ocre par exemple) et la création d'une zone 30 sont des alternatives susceptibles de pacifier cet axe très bruyant.

Le débouché naturel de la rue de l'Épargne est la rue Marc Bloch. Les deux axes sont actuellement raccordés via un court et peu pratique passage par la rue Garibaldi.

Un passage au travers du tènement occupé

par les Ets Delhorme, permettrait de relier directement les deux rues et de créer devant l'entrée principale du parc un parvis monumental.

Les clôtures du château et du cimetière sont disgracieuses. L'intégration de la rue de l'Épargne dans son nouvel environnement implique le remplacement des murs existants par des grilles afin de créer une continuité paysagère entre les deux sites.

Ces propositions tendent à améliorer les accès au parc, réduire les nuisances sonores, assurer la sécurité des futurs usagers et embellir le nouveau quartier.

Jean-Louis PAVY

QUEL AVENIR POUR LE CHÂTEAU DE LA MOTTE ?

L'émblématique château de la Caserne Sargent Blandan est dans un état de dégradation avancé.

L'occupation du site par l'armée a sans aucun doute permis de sauver le Château de La Motte d'une probable destruction. Elle n'a cependant pas contribué à embellir l'édifice, bien au contraire.

Au mépris de tout respect pour sa valeur patrimoniale l'armée a aménagé le bâtiment selon les besoins du moment avec pour objectif la meilleure fonctionnalité au meilleur coût.

Les bureaux utilisés par le service de recrutement de la Légion Étrangère sont les témoins encore visibles des détestables choix esthétiques des occupants des lieux

Le château est aujourd'hui dans un piteux état. Les façades comme les espaces intérieurs sont très dégradés et ne pourront être réhabilités qu'au prix d'une lourde restauration par ailleurs rendue nécessaire pour le mettre au niveau des normes en matière de sécurité, d'accessibilité et autres.

Une intervention d'urgence réalisée récemment sur les toitures préserve pour l'instant le bâtiment des dommages causés par les infiltrations d'eau. Cette mesure de sauvegarde donne au Grand Lyon du temps pour réfléchir au devenir de l'édifice dont l'utilisation future n'est pour l'instant pas évidente.

L'implantation en ses murs d'un hôtel de charme, solution qui vient spontanément à l'esprit, est difficilement envisageable en raison de l'exiguïté des pièces intérieures.

On pourrait par contre imaginer de faire cohabiter sous ce même toit les bureaux d'une société privée avec un restaurant gastronomique.



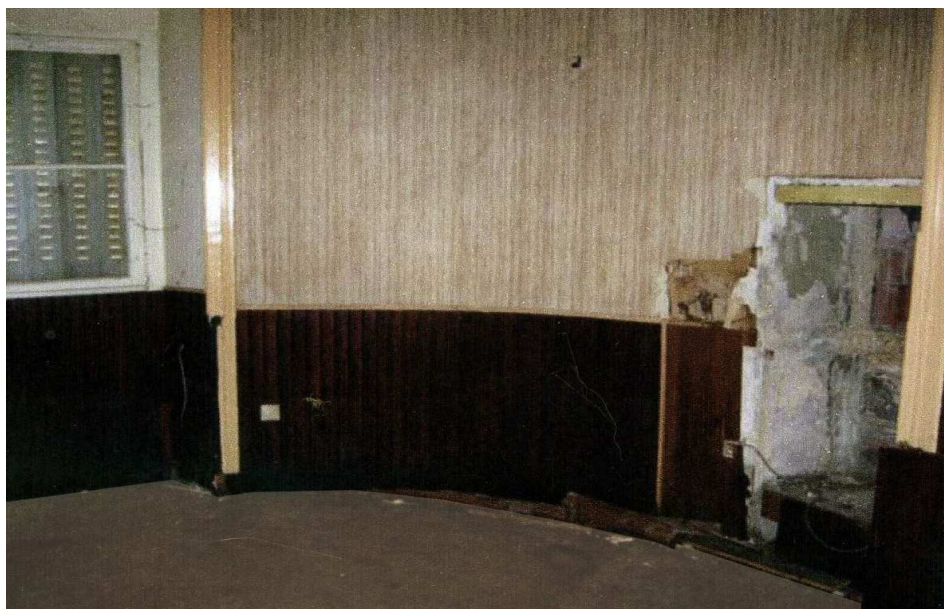
Le Château de la Motte en attente d'une nouvelle renaissance

La terrasse visible sur les gravures du XVIII^{ème} siècle pourrait être reconstituée et recevoir aux beaux jours les convives de l'établissement.

Toutes les solutions envisageables passent par un partenariat public - privé. La restauration de l'extérieur pour le Grand Lyon et le privé pour les aménagements intérieurs.

Jean-Louis PAVY

Cependant et avant de lui avoir trouvé une nouvelle destination, la restauration des toits et façades permettrait de redonner au château une partie de son lustre d'antan.



LE CHÂTEAU DE LA MOTTE : QUELQUES JALONS HISTORIQUES.

Depuis les temps immémoriaux, la situation et le site des agglomérations lyonnaises successives en ont fait un nœud de voies de communication tous azimuts, même si les axes méridiens ont été privilégiés. S'ensuivirent, en priorité, les contingences sécuritaires et d'hébergement d'étapes. La partie régionale occidentale ne semble avoir posé aucun problème particulier majeur. En revanche, les accès orientaux durent impliquer une utilisation judicieuse voire un aménagement des reliefs et de la nature des sols. Le site de La Mothe constitue une des rares survivances encore visibles d'une problématique ancienne.

Le voyageur antique qui empruntait la voie reliant Vienna à Lugdunum par la rive gauche du Rhône descendait des terrasses de Monplaisir ou (peut-être ?) de La Mothe (Villa magna) vers les Brotteaux (brotelli) inondés et les lûnes de ce qui sera plus tard la Guillotière, pour passer les gués au pied des mottes artificielles, simples talus de terre fortifiés, qui ne subsistent qu'au travers de quelques noms de rues ou de quartiers : Béchevelin, la Buire.

de la Motte dresser fièrement son donjon et ses tours » (Em. Vingtrinier).

1476 : l'ex-dauphin est devenu le roi Louis XI, en terre française. Le Parlement de Grenoble (assemblée de justice, pour rappel) peut tenir assise dans la maison-forte de Jean de Villeneuve, assez vaste pour lui convenir. La résidence connaît de nombreux propriétaires au cours des décennies et des siècles suivants. *Grand de la noblesse de robe* puisque président du



LE CHATEAU DE LA MOTHE. (D'après une estampe du XVII^e siècle.)

Le site de La Mothe a la particularité d'être naturel malgré l'idée attachée à son vocable primitif de La Motte, qui lui vaudra sans doute, dès l'occupation romaine, la construction d'un castrum, plus tard d'une maison-forte dont les multiples transformations successives aboutiront à l'actuel château. Les parties les plus anciennes, visibles de nos jours, remonteraient au 15^{ème} siècle. De site défensif, le castel sera progressivement devenu surtout résidentiel et demeure d'accueil de luxe. On peut imaginer l'éblouissement des regards des voyageurs médiévaux en terre dauphinoise découvrant soudain « le château

Présidial de Valence (un tribunal d'appel), M. de la Mothe jouera de l'homonymie pour substituer, en 1666, son patronyme à celui du lieu. D'où, depuis le 17^{ème} siècle, l'ambiguïté orthographique des tt et th, des La Motte, La Mothe, voire Lamothe des documents cartographiques.

Les personnages illustres accueillis en les murs se succèdent cependant qu'on édifie souvent des aménagements nouveaux, quelquefois somptueux, pour des réceptions dignes des hôtes princiers : jardins, « palais et théâtre » édifiés dans le clos.



Marie de Médicis

1555 : Gian Pietro Carafa, de noble famille napolitaine, est élu pape sous le vocable de Paul IV. Pratiquant le népotisme, il nomme son neveu, le condottiere Carlo Carafa, cardinal et secrétaire d'État. Rome entre de nouveau en conflit avec les Habsbourg d'Autriche et Charles Quint. L'alliance française d'Henri II devient indispensable. Le légat Carlo Carafa est chargé de remettre une symbolique *épée bénie* au roi. Sur la route de France, il est hébergé dans notre castel et La Mothe devient ainsi une étape de la diplomatie européenne, en plein 16^{ème} siècle !

Autre moment fort, le passage, le **3 décembre 1600**, de la jeune et riche Marie de Médicis, fille de François 1^{er}, grand-duc de Toscane, « *La grosse banquière* » vient épouser, en la cathédrale Saint-Jean-Baptiste, Henri de Navarre devenu Henri IV après sa conversion au catholicisme. « *Un mariage d'Sargent* », évidemment. Avant d'entrer dans Lyon en grande pompe, « *elle alla ouïr la messe à la Mothe et y dîner* ». On imagine dans quel apparat.

Suite en page 6

LE CHÂTEAU DE LA MOTTE : QUELQUES JALONS HISTORIQUES.

Suite et fin de la Page 5

Marie reviendra à La Mothe en **1622**, après un premier éloignement de la politique consécutif à une brouille avec le roi, son fils. Accompagnée de sa jeune belle-fille Anne d'Autriche et du cardinal de Richelieu, elle attend, à La Mothe, Louis XIII et la Cour de France de retour du Langue-doc. Ce seront assurément *les heures de gloire* du château.

D'autres Grands honorent ensuite les lieux dans des circonstances plus dramatiques.

Monsieur, Gaston d'Orléans, frère benjamin de Louis XIII, conspirateur invétéré mais lâche dénonciateur de ses complices, vient assister aux décapitations du marquis de Cinq-Mars et de son ami de Thou, place des Terreaux, le 12 septembre 1642, en présence d'un cardinal de Richelieu très malade mais inflexible. La Mothe est cette fois-ci au cœur d'un sombre drame !

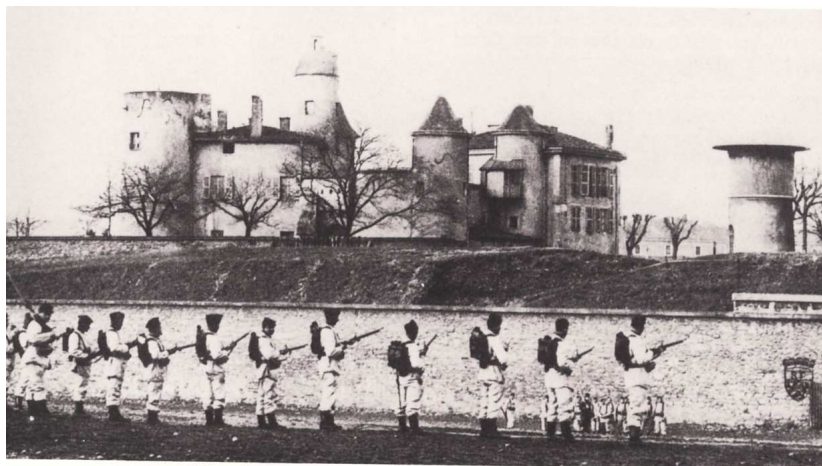
Après la forteresse médiévale, le château Renaissance, la résidence classique du Grand Siècle, la demeure se transforme au **18^{ème} siècle**, et à la suite d'un héritage, en couvent de religieuses, les sœurs de Sainte-Élisabeth des Deux-Amants. Le recueillement et l'austérité succèdent au luxe. La Révolution et les lois de déchristianisation mettent un terme à la vie monacale. Le domaine est vendu comme *bien national* en **1791**. On imagine que les lieux entrent dans un long sommeil et c'est miracle qu'ils ne disparaissent pas par démantèlement.

On peut penser que les événements lyonnais du milieu du **19^{ème} siècle** et la décision de construction d'un système de fortifications décidée par les gouvernements de Charles X et de Louis-Philippe, pour à la fois défendre et surveiller la ville, sauvent la

maison-forte maintenant incluse dans un ensemble militaire cohérent entrepris sous la direction de l'ingénieur-général du Génie Rohault de Fleury, **entre 1831 et 1853**. Les casernements peuvent abriter 1193 hommes et fonctionnent jusqu'en **1999** !

D'abord *caserne de La Mothe* en **1864**, elle devient *caserne du Sergeant-Blandan* en **1942** à l'occasion du centenaire de la mort héroïque, sur la route de Mered, en Algérie, de la figure lyonnaise d'un jeune sous-officier de 22 ans qui, à la tête d'une mission de courrier de 22 soldats, fait face à 2 à 300 cavaliers et refuse la reddition, le 14 avril 1842 : « *Courage mes amis, défendez-vous jusqu'à la mort !* » Une plaque illustre son fait d'armes.

La caserne abritera d'autres militaires illustres tel le général Baron Tousseint Campi, grièvement blessé à Waterloo, décédé à Lyon en 1832. Son nom est gravé sur le pilier Est, 19^{ème} colonne, de l'Arc de Triomphe, parmi les héros de la Grande Armée... Il obtient une plaque dans la place.



Château de la Motte, XVI^e s., inclus dans l'enceinte fortifiée du XIX^e s.

Source : Une ville, par Amable Audin, Bruno Faucon et François

Le célèbre 99^{ème} RI lyonnais caserne au fort La Mothe. Issu du *Royal-Deux-Ponts (régiment d'infanterie allemand)* créé le 1^{er} avril 1757, il sert durant les guerres de Sept Ans, d'Indépendance des États-Unis, les campagnes de la Révolution et du Premier Empire sous l'appellation de 24^{ème} léger, avant de participer, en tant que

99^{ème} RI, aux campagnes d'Algérie consécutives à la conquête, aux guerres d'Italie du Second Empire, aux expéditions du Mexique et évidemment à la Grande Guerre 1914-18, avant de rejoindre une nouvelle attache au camp de Sathonay en 1865.

Le château lui-même retrouve une toute petite part du lustre d'antan par une promotion de résidence du Gouverneur Militaire et de logement pour les officiers et sous-officiers de la garnison, ce qui a au moins le mérite de le sauver de la destruction par des réfections certes contestables.

Enfin le vieux bâtiment de La Mothe devient un centre de recrutement pour la Légion Étrangère en 1995. Une nouvelle plaque commémore l'héroïsme du légionnaire Sevilanoff Alexis et du caporal Moustafa Osman, du Bataillon de Marche de la Légion Étrangère, le célèbre BMLE, tombés en combat pour l'honneur face aux soldats nazis de la *division SS Totenkopf*, en juin 1940, et inhumés avec les 188 tirailleurs du 25^{ème} RTS dans le Tata sénégalais de Chasselay.

Ainsi le vieux castel de La Mothe retrouve, au bout de 20 siècles, son destin originel de sentinelle !

Les mottes ont pour la plupart disparu. Il ne reste, en région lyonnaise, que deux ou trois talus de terre connus de spécialistes en archéologie. Seul, le vieux château de La Mothe dresse encore sa carcasse délabrée chargée d'Histoire.

Sauvons la avant qu'il ne soit trop tard !

Jean Puygranier

LE FORT LAMOTHE : UN MAILLON DE LA DÉFENSE DE LYON

Nombre de Lyonnais ont connu les murs de la caserne Sergent Blandan, héritière du fort Lamothe. Ils l'ont rencontrée à l'occasion de leur incorporation sous les drapeaux, ou lors de la mobilisation générale, ou y sont venus ou revenus pour des périodes de formation militaire. Un soir de l'année 1999, les couleurs du drapeau national, symbole de la présence, ici, de notre armée, furent descendues définitivement. La vieille caserne venait d'être déclassée après presque deux siècles de service. Une page de la longue histoire militaire de la cité s'ajoutait aux autres.

À l'heure où il est demandé aux Grands Lyonnais de dessiner un avenir pour la caserne abandonnée, il paraissait utile de rappeler son passé dans lequel vont prendre les racines du futur destin de son site.

Une longue histoire...

De l'époque des Gaulois jusqu'au Moyen-Âge.

Les systèmes déployés par les Gaulois pour défendre notre cité sont mal connus. Cependant, il est admis qu'ils ont défendu la colline de Fourvière par un réseau d'enclos formés de fossés et de remblais flanqués de palissades constituées de troncs d'arbre épointés. Les résultats de fouilles dans le quartier de Vaise l'ont confirmé.

Si les vestiges gallo-romains attestent l'existence d'un important réseau hydraulique alimentant la capitale des Trois Gaules, ils ne témoignent pas en faveur de l'existence de fortifications. Cependant, les stratèges romains ne pouvaient pas oublier que les Allobroges les avaient contraints de déguerpir de Vienne. Aussi l'existence d'un système défensif au voisinage d'un peuple aussi vindicatif est très probable.

Les cartes des routes gallo-romaines montrent que Lugdunum, était au centre d'un réseau routier.

La route conduisant vers l'Italie traversait les territoires des Allobroges et des Helvètes, rebelles à la colonisation romaine. Aussi la motte s'élevant sur cet itinéraire, constituait après le passage du Rhône, un site stratégique pour un camp romain. Plus tard, le fort Lamothe occupera cette position.

Au XII^{ème} siècle l'Épiscopat lyonnais organise la défense de ses intérêts.

Le Grand Cloître et ses annexes sont édifiés autour de la primatiale Saint-Jean et sont protégés par une enceinte fortifiée qui sera investie, et démantelée en 1562 par les troupes protestantes du Baron des Adrets.

Au XIII^{ème} siècle, Lyon est confrontée aux ambitions territoriales de proches ou lointains voisins et à des contestations intérieures violentes. Sous la conduite de son archevêque Renaud de Forez, la ville s'enferme dans un système défensif comprenant des fossés, murailles et tours et dans lequel fut intégrée une forteresse : le château de Pierre Scize, surplombant la rive droite de la Saône et le défilé formé par les collines de Fourvière et de la Croix-Rousse.

Le système mis en place fut suffisamment dissuasif pour écarter les armées anglaises qui, durant la Guerre de Cent ans, ravagèrent le pays. Néanmoins, l'apparition de l'artillerie à feu contraignit les Lyonnais à renforcer leurs défenses.

Au XIV^{ème} siècle, la défense naturelle offerte par le Rhône, sera complétée sur sa rive droite, des Terreaux aux Cordeliers, par une muraille se raccordant aux remparts de l'Abbaye d'Ainay dominant le confluent formé alors ici par le Rhône et la Saône.

Les pentes de Fourvière seront défendues par un mur dit " *Mur de la Retraite* ", « ...une courtine crénelée de 10 à 12 m de haut, épaisse de 2 mètres, bordée d'un profond fossé de 17 mètres de large et jalonnée de tours à mâchicoulis de 20 à 25 mètres de haut coiffées d'une toiture... »

Cet ouvrage partant du château Pierre-Scize, gravissait la colline de Fourvière, puis formait un arc de près de 2 kilomètres englobant le quartier Saint-Just et rejoignant la Saône, en aval à hauteur du quartier Saint-Georges, face à l'abbaye d'Ainay. Une lourde chaîne portée par un pont de bateaux met la cité à l'abri d'une intrusion ennemie par la Saône, en barrant son cours aux entrées nord et sud de l'enceinte fortifiée.

Au nord, la Presqu'île est traversée à hauteur des Terreaux, par un fossé en eau doublé d'une épaisse muraille.

Lyon est alors enfermée dans un système de défense complet.

Au XV^{ème} siècle, Le développement du commerce, de l'imprimerie, des banques et de la soierie conféreront à Lyon un statut économique privilégié.

À la fin de ce siècle, commencent les longues guerres d'Italie qui se prolongeront au-delà de la moitié du XVI^{ème}. Lyon sera alors le passage obligé des monarques français à la tête de leurs armées lors de leurs campagnes auxquelles les banques lyonnaises, à leurs passages, contribueront.

Le XVI^{ème} siècle est marqué par l'esprit de la Renaissance.

Avisé des développements de l'artillerie, Louis XII ordonne le renforcement des défenses des places fortes royales dont celle de Lyon sur laquelle se profilent les menaces venant des territoires helvètes, bourguignons, savoyards et bressans.

Une nouvelle muraille est alors élevée aux frais de la ville de Lyon au sommet des pentes de la Croix-Rousse, et ce de la rive droite du Rhône jusqu'à la rive gauche de la Saône. À son sommet est aménagé un *boulevard* permettant les déplacements et le service de l'artillerie.

François 1^{er}, durant tout son règne, n'aura de cesse de perfectionner cette défense. Importées d'Italie, des innovations dans la conception de fortifications, sont mises en œuvre.

Apparaîtra alors le bastion, un ouvrage remplaçant les anciennes tours insérées dans le corps des murs fortifiés.

Sa forme en plan, polygonale ou courbe, avancée par rapport au mur de défense, permet le tir vers l'avant mais aussi de battre par un tir de flancement, la face du rempart comprise entre deux bastions (courtine) ou encore le fossé au pied du rempart.

Suite en page 8

LE FORT LAMOTHE : UN MAILLON DE LA DÉFENSE DE LYON

Suite de la page 7

L'ouvrage a une hauteur de 10 à 12 mètres de haut et une largeur de 2 mètres. Du Rhône à la Saône, il mesure 2 kilomètres.

François 1^{er} ordonnera un autre ouvrage : le doublement, de l'enceinte de Fourvière dans sa partie nord-ouest.

Le maréchal Vauban développera et généralisera plus tard la conception bastionnée des ouvrages défensifs.

Les guerres d'Italie terminées, commencent alors les guerres religieuses.

En 1562, une troupe de protestants conduite par le Baron des Adrets, s'empara de la cité, la mit à sac, massacra la population lyonnaise et démantela les murailles du cloître Saint-Jean.

Dix ans plus tard, à la Saint-Barthélemy, les catholiques lyonnais se livreront à leur tour au massacre des protestants.

En 1564, Charles IX, successeur de François 1^{er}, ordonne la construction, à la charge des Lyonnais d'une importante citadelle sur les pentes de la Croix-Rousse, sous le rempart Saint-Sébastien.

Les conflits religieux, les intrigues factieuses pour la prise du pouvoir à Lyon, motivèrent ses habitants à se saisir de la citadelle.

Son démantèlement, toujours à la charge des Lyonnais, fut ordonné par Henri III, successeur et frère de Charles IX, moyennant une compensation financière.

Aux XVII et XVIII^{ème} siècles, le dispositif de défense de la ville de Lyon ne connaîtra que des développements limités et liés au développement de l'urbanisation extra-muros, et ce jusqu'à la Révolution.

Le maréchal Vauban, l'ingénieur de Louis XIV, souvent de passage à Lyon, ne jugea pas utile de renforcer les défenses de la cité.

Le siège de Lyon.

À la veille et aux lendemains de la Révolution, Lyon connaît une très grave crise économique et conteste le pouvoir révolutionnaire parisien et ses excès. La ville se soulève en 1793, et la Convention dépêcha pour rétablir son autorité, une armée de 65 000 hommes commandée par Kellermann.

À partir du 9 août 1793, les Lyonnais retranchés derrière leur système de défense plutôt délabré mais qu'ils renforcèrent au cours du siège, résistèrent 2 mois. À la capitulation « *La vengeance nationale s'est appesantie sur cette ville criminelle...* » La Convention ordonna le démantèlement des murailles de la ville ruinée.

XIX^{ème} siècle – Vingt deux ans après le siège de 1793, la ville n'avait pas encore relevé ses défenses lorsque l'armée prussienne investit Caluire début janvier 1814. Lyon sera défendue par une petite garnison « *dont la bonne contenance avait empêché l'ennemi d'entrer à Lyon* »

Le maréchal d'Empire Augereau, envoyé à la rescousse, parvint à maintenir l'ennemi hors de la ville jusqu'au 20 mars 1814, date à laquelle il dut se retirer et abandonner la ville à l'ennemi qui la quittera au mois de mai suivant.

Les Autrichiens reviendront à Lyon le 17 juillet 1815, après la défaite de Waterloo.

1831-1847 - La ceinture fortifiée Rohaut de Fleury à Lyon.

Si les campagnes napoléoniennes ont mis en évidence la nécessité de fortifier les places stratégiques intérieures comme Paris et Lyon, la révolution républicaine des Trois Glorieuses de Juillet 1830 qui obligea Charles X à fuir, fait craindre le retour des armées européennes coalisées.

Louis-Philippe 1^{er}, proclamé Roi des Français, nomme en 1830 le maréchal Hubert Rohaut de Fleury, commandant des travaux de défense de Lyon. Ce dernier confia au général du génie, François Be-

noit Haxo, dont les compétences lors des guerres napoléoniennes lui valurent d'être surnommé, le Vauban du

XIX^{ème} siècle, la mise en application ses doctrines à Lyon et à d'autres places.

Le projet d'Haxo prévoit à l'origine de faire de Lyon un camp retranché capable de contenir une armée avec toutes les utilités nécessaires pour soutenir un siège. Ce plan sera remanié pour prendre en compte l'extension de l'urbanisation au-delà de la rive gauche du Rhône (la Guillotière et les Brotteaux).

À cette fin, une série d'ouvrages fortifiés reliés par une enceinte seront édifiés entre les quartiers de la Tête d'Or (au nord) et celui de la Vitriolerie (au sud).

Le fort Lamothe (à l'Est) sera à la pointe de ce dispositif de défense censé être le plus exposé à la menace des armées austro-sardes. Il englobera le château de La Motte dont les capacités d'hébergement permettaient au gouverneur militaire et à son état-major d'y conduire, en cas de conflit, les opérations.

L'enceinte de la Croix-Rousse sera relevée et deux ouvrages lui seront intégrés, celui de l'emblématique fort Saint-Jean (photo ci-dessous) côté Saône et le bastion Saint-Laurent côté Rhône.

Deux forts avancés, l'un à Caluire et l'autre à Montessuy, la couvrent de leurs feux.

À l'Ouest, l'enceinte de Fourvière sera elle aussi relevée et défendue par des forts avancés du nord au sud (forts de Loyasse, Vaise, Saint-Irénée et Sainte-Foy).



L'imposant fort Saint-Jean (Document Grand-Lyon)

Au sud de la Presqu'île aucun ouvrage n'a été réalisé en raison d'une urbanisation très dense.

Suite en page 9

LE FORT LAMOTHE : UN MAILLON DE LA DÉFENSE DE LYON

Suite de la page 8

Les révoltes des Canuts en 1831 et 1834 coïnciderent avec le début des travaux. Certains ont vu et voient encore aujourd'hui en la construction de ce système de défense, un moyen de répression contre les premiers mouvements sociaux.

Les travaux s'achevèrent vers 1847.

L'organisation des forts de la génération Rohaut de Fleury est articulée autour de l'artillerie utilisant le boulet en fonte comme projectile et dont la portée ne dépasse guère 5 kilomètres.

Les plateformes de tir sont à l'air libre. Les bouches à feu et leurs servants sont protégés du feu de l'assiégeant par un simple parapet maçonné.

Les casernements, poudrières et magasins abrités par les murs de l'ouvrage sont édifiés selon une architecture plutôt résidentielle que défensive. Ainsi nombre de ces forts ont trouvé facilement une nouvelle et belle destination après leur déclassement.

La Caserne Sergent Blandan contient des vestiges, à savoir les bastions de l'ancien fort et la poudrière, la seule de l'époque Haxo, à avoir été préservée sur la place de Lyon.

La ceinture de Rohaut de Fleury ne comprenait pas moins de 23 ouvrages, dénommés redoutes, forts, batteries et lunettes.

1874 - 1914

La ceinture fortifiée Séré de Rivières.

À Sedan, le 2 septembre 1870, l'armée française est défaite par les armées allemandes coalisées et Napoléon III est fait prisonnier.

Paris tombe aux mains de la coalition.

L'Alsace et une partie de la Lorraine sont perdues.

Le Comité de Défense créé par le gouvernement de la III^{ème} République, décide la réorganisation du système défensif national pour l'adapter aux nouvelles tactiques de combats et aux progrès de l'artillerie.

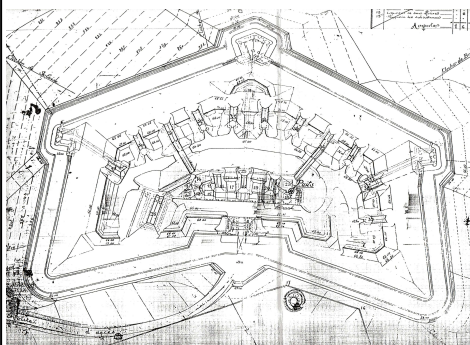
Le général Séré de Rivières, lui aussi surnommé le Vauban du XIX^{ème} siècle, est chargé de poursuivre l'application de sa doctrine de défense déjà mise en œuvre en 1868 à Lyon.

Son plan prévoit l'édification d'une ligne de défense, face aux nouvelles frontières de l'Est, allant de Dunkerque à Nice, s'appuyant sur des places fortes (Lille, Maubeuge, Verdun, Toul, Épinal, Belfort, Besançon, Lyon) et dans laquelle sont intercalés des ouvrages isolés. Ceux des Alpes existants seront remis à niveau.

Une œuvre pharaonique, lancée par le décret du 16 mars 1878, et dont la majeure partie sera achevée en 1882 et se soldera en 1914.

Selon diverses sources croisées, 460 à 686 ouvrages furent construits.

Pour la défense de la seule frontière nouvelle avec l'Allemagne, le décret a alloué un crédit de « 700 000 millions de francs-or ». L'armement étant en sus pour un montant de 229 millions de francs-or.



L'illustration ci-dessus, est la représentation du modèle prédéfini par Séré de Rivières mais adaptable selon les sites.

De forme pentagonale, le fort est ceint d'un fossé formé en U par deux murs battus par les feux de flanquement de 3 caponnières et des feux d'infanterie.

Les poudrières, casernements, magasins à subsistances et équipements sont enterrés.

Les pièces d'artillerie d'un calibre de 120 ou 150 mm et portant à 10 km, sont réparties en éventail sur 270° environ sur deux niveaux : une batterie basse et une batterie haute positionnée sur un massif central dit le cavalier.

Chaque emplacement de bouche à feu est protégé à l'avant par un parapet maçonné et sur ses côtés par une traverse aménagée en abri.

L'entrée du fort dite la gorge est équipée d'un pont levis ou rétractable à l'intérieur de l'ouvrage.

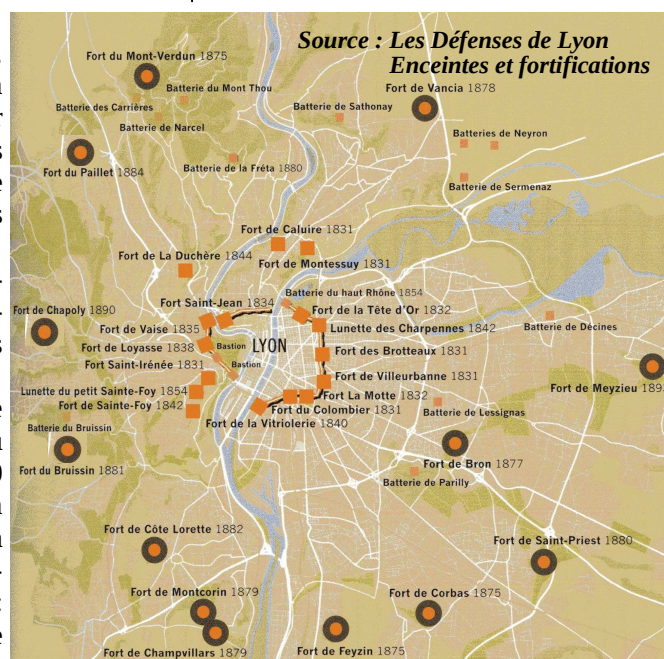
Une couche de terre engazonnée de 3 mètres d'épaisseur, amortissant les coups au but adverses, recouvre les parties les plus exposées de l'ouvrage.

La ceinture lyonnaise de Séré de Rivières comportait 14 forts et 10 batteries répartis sur un périmètre de 60 kilomètres. Elle disposait de 600 canons.

En 1885, apparaît l'obus explosif dont les effets vont remettre en cause les fortifications élevées les années précédentes.

Une véritable crise surgit entre les experts militaires. Les uns proposant l'abandon des forts, les autres préconisant l'emploi du béton armé pour les renforcer.

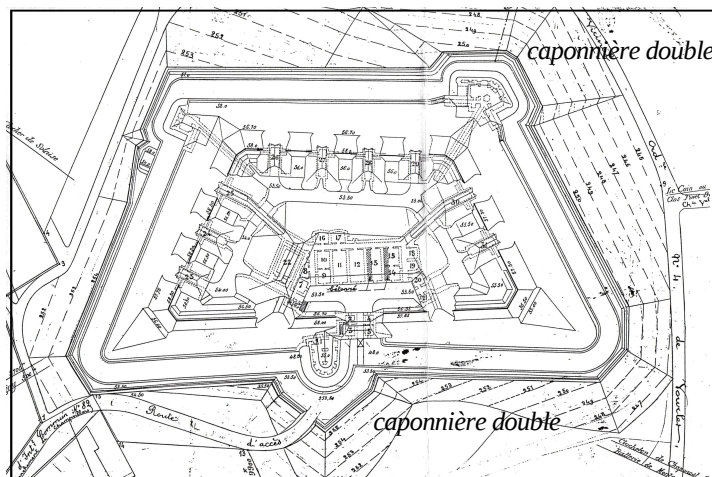
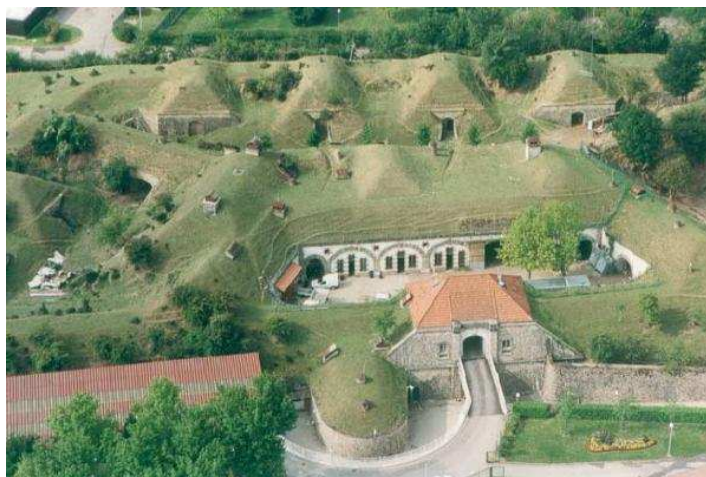
La ceinture fortifiée lyonnaise de Séré de Rivières n'eut pas à souffrir d'un siège, mais les mêmes ouvrages de la frontière nord-est ne résistèrent pas en 1914-18 aux coups de l'artillerie allemande. Les forts de Douaumont et de Vaux, ouvrages du camp retranché de Verdun, conçus par Séré de Rivières, mais renforcés par une couverture en béton armé succombèrent malgré la vaillance de ses défenseurs.



- Ouvrages système Rohaut de Fleury (1831-1847)
- Ouvrages système Séré de Rivières (1884-1914)

LE FORT LAMOTHE : UN MAILLON DE LA DÉFENSE DE LYON

Suite et fin de la page 9



Ci-dessus : vue aérienne du fort Champvillars à Irigny.

À droite un extrait du plan du même fort.

Le décret du 18 mars 1878 prévoyait à Irigny, l'édification de deux forts, l'un à Montcorin et l'autre à Champvillars. En 1882, ils étaient tous deux achevés.

Les férus de fortification cachent mal leur émotion en découvrant les espaces de tir du fort de Champvillars, conservés presque intacts avec ses vues bien dégagées sur la vallée du Rhône et s'étendant au sud et à l'est d'où naguère, la menace pouvait venir.

Sa surface bâtie est de 1,4 hectares, et son emprise totale est de 5,5 hectares.

Au premier plan, le pont franchissant le fossé et permettant l'accès à la *gorge* constituant l'entrée du fort.

À gauche, une *caponnière* double en forme d'*oreillon*, positionnée exceptionnellement, ici, du côté camp retranché.

Derrière le bâtiment d'entrée et le talus protégeant la cour du *parados*, apparaît la façade des casernements au dessus desquels un massif, le *caulier*, supporte la batterie haute.

À l'arrière plan, la batterie basse avec ses plateformes, chacune étant protégée par un parapet maçonné et séparée de ses voisines par des *traverses* abritant chacune un magasin d'artillerie.

La position de la poudrière est révélée par la prééminence apparaissant sur le côté gauche du caulier, avec à chacune de ses extrémités une cheminée d'aération.

Un petit troupeau de daims entretient aujourd'hui le gazon.

Le fort, propriété de l'État, est dédié aux Services Techniques de la commune, tandis que ses espaces hors les fossés sont aménagés en lieux et équipements de loisirs.

L'autre fort voisin, celui de Montcorin, propriété de la ville d'Irigny, héberge les associations sportives locales qui disposent de locaux et d'espaces pour leurs activités.



Cet ouvrage offre au regard la magnifique façade de ses casernements (photo SEL ci-dessus).

Peu de choses sont connues sur l'organisation des chantiers des 24 ouvrages édifiés en un temps record.

Quels étaient les effectifs en hommes pour terrasser au pic et à la pelle les fondations ?

Quid du transport des milliers de tonnes de matériaux ?

La méthode de taille des pierres polygonales massivement employées pour la construction est un sujet sur lequel s'affrontent les férus des forts : *taillées et appareillées sur place à la demande* affirment les uns, *taillées et appareillées en carrière selon les plans précis d'un calepineur et d'un appareilleur* affirment d'autres. Le débat est ouvert.

Le Maire d'Irigny autorise l'association locale pour le patrimoine à faire visiter le fort de Montcorin à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine.

Ce sont alors des cohortes de visiteurs qui montent à l'assaut du fort pour apprécier, découvrir l'architecture militaire, le savoir-faire des bâtisseurs, les matériaux mis en œuvre et méditer sur un lieu de vie communautaire évoquant la souffrance et le sacrifice.

Raymond MOTTE

Biographie :

Les Défenses de Lyon Enceintes et fortifications. Editions lyonnaises d'art et d'histoire-Association du Musée militaire de Lyon.
Sites Internet du Grand Lyon-

Histoire de Caluire et Cuire - Editions FOT - LYON - Auteurs MM. Martin et Jo BASSE.

Histoire véritable de la ville de Lyon" - page 435. Livre numérisé par Google

LA REVUE DE PRESSE (de Novembre 2008 à Mars 2009)

- PATRIMOINE -

- « *Prison de Perrache : un patrimoine encombrant...* » : Les associations de défense du patrimoine redoutent la démolition des prisons Saint-Paul et Saint-JosephP. 26/11/2008.
- « *Le Musée Gadagne rouvre ses portes* » : à sa réouverture totale, en mai 2009, les surfaces d'expositions auront doublé et il proposera au public 39 salles avec une nouvelle muséographie.P. 31/12/2008.
- « *Amphithéâtre : rien ou presque ne se passera sur ce mandat* » : annoncé comme projet phare de l'après 2008, le réaménagement du site des Trois Gaules prendra plus de temps que prévu, faute de moyens et d'un projet mûr.....P. 24/02/2009.
- « *L'État dépose le permis de démolir des prisons de Perrache* » : coup de tonnerre pour les défenseurs du patrimoine, même si rien n'est encore scellé.....P. 25/02/2009.
- « *La pendule aux Guignols n'appartient pas aux Lyonnais* » : Le contentieux engagé depuis 2005 autour du statut de l'horloge de la rue de la Poulallerie se termine. La justice devrait confirmer qu'elle n'appartient pas au domaine public, mais à la société Fortune. Qui peut donc la vendre.P. 27/02/2009.

- GRANDS PROJETS -

- « *Ce qui vous attend pour 2009* » : Première année du nouveau mandat de Gérard Collomb, 2009 ne sera pas marqué par l'avènement de grands projets. Mais surtout par la concrétisation de réalisations lancées il y a plusieurs années ou le début de nouveaux chantiers (Tunnel de la Croix-Rousse, Parc des berges de Gerland, Musées des Confluences, La Duchère,.....P. 31/12/2008.
- « *Les travaux du futur tunnel de la Croix-Rousse débiteront fin 2009* » : mise en service prévue pour fin 2013.....P. 10/02/2009.
- « *Une passerelle reliera en 2012 Saint-Clair à la Cité Internationale* » : Les travaux devraient débiter à la fin 2010 et sont prévus pour durer environ 18 moisP. 11/02/2009.
- « *30 millions pour le réaménagement de la rue Garibaldi* » : les travaux porteront sur le secteur dit Halle - Part-Dieu entre le cours Lafayette et la rue Bouchut Ils commenceront en 2010 pour s'achever en 2013.....P. 11/02/2009.
- « *Quai Saint-Antoine : un nouveau parking pour remplacer celui existant* » : l'appel d'offre n'aura lieu que dans un an et demi et les travaux devraient durer jusqu'à la fin du mandat.....P. 12/02/2009.
- « *Berges de Saône : le grand chantier de Collomb* » : projet d'aménagement des berges de Saône, de la Confluence à Genay, ce chantier devrait s'achever dans le courant du prochain mandatP. 03/03/2009.
- « *La passerelle provisoire de l'Homme de la Roche fête ses... 22 ans* » : après le pont Schuman qui va enfin être construit, 25 ans après l'annonce du projet, c'est autour du pont de l'Homme de la Roche de jouer l'Arlésienne-sur-Saône. Pendant ce temps là, la passerelle installée en 1986 pour 5 ans, fête ses 22 ans.....P. 18/12/2008.
- « *Rue Victor Hugo, la requalification nécessaire attendra* » : Trente ans après sa réalisation, l'artère piétonne reliant Perrache à Bellecour mérite un sérieux "lifting"...
- La faute au temps et au manque d'investissements.....P. 05/01/2009.

- GRANDS TRAVAUX -

- « *Musée des Confluences : un chantier en perdition* » :.....P. 27/10/2008.
- « *Musée des Confluences : qui va reprendre le chantier* » : un divorce à l'amiable entre le Conseil Général et l'Entreprise Bec Frères vient d'être conclu. À l'issue d'un nouvel appel d'offres, le chantier pourra repartir. Reste à savoir quand et à quel prix.....P. 07/12/2008.

- URBANISME-CADRE DE VIE -ARCHITECTURE -

- « *Pourquoi Gerland ne sera plus classé en zone " Sévés "* » : L'État justifie une restriction des Plans de Prévention des Risques Technologiques dans la Vallée de la Chimie par de nouveaux modes de calculs et un "plus grand respect de l'environnement". Les regards se portent sur le tracé du T.O.P (ndlr : Tronçon Ouest Périphérique).....P. 07/12/2008.
- « *Les tours lyonnaises résistent à la tempête économique* » : après la tour Oxygène, en cours de construction, la tour Incity devrait donc à son tour, partir à l'assaut du ciel.....P. 09/12/2008.
- « *Perrache : fermeture du Marché de Gros, un demi-siècle de négoce sur le carreau* ».....P. 28/12/2008.
- « *Corbas : le nouveau marché de fruits et légumes est prêt* » : les 450 employés du nouveau Marché de gros vont ouvrir une nouvelle page de l'économie régionale.....P. 28/12/2008.
- « *Les hôpitaux lyonnais se transforment en hôtels de luxe* » : de l'Antiquaille à Debrousse en passant par l'Hôtel-Dieu, ces lieux chargés d'histoire, à l'emplacement unique, constituent des sites recherchés. Une tendance qui s'inscrit dans un marché plutôt en forme, malgré la crise.....P. 06/01/2009.

Bernard FOUCHER

NDLR : la lettre « P » précédant la date indique la source : LE PROGRÈS

À LA DÉCOUVERTE DE LA CASERNE SERGENT BLANDAN

Je vous parle d'un lieu que je viens de découvrir...



Incroyable ! Lyonnais depuis 20 ans, maintes fois j'ai emprunté la rue de l'Épargne et je ne voyais que d'immenses murs : à gauche celui de la caserne, à droite celui du cimetière de la Guillotière avec un étroit trottoir.



*Jetons un coup d'oeil entre les panneaux en béton du mur.
Surprise : un château !
Jamais je n'avais pu observer le château et le parc de l'ancienne caserne.*



*Une entrée monumentale, des murs de pierres dorées.
Sans autorisation impossible de franchir l'enceinte.*



Sur un mur à l'abandon... la nature reprend ses droits.

De détour en contour, de nœud routier en nœud routier, puis longeant le boulevard des Tchécoslovaques flanqué de la voie de chemin de fer, nous entrons dans le futur parc pré-aménagé. Du calme, lecture entre le passé bâtiments immenses, clôtures métalliques qui délimitent les lieux autorisés et ceux en gestation d'avenir.

Réflexions :

Décloisonner : ouvrir, circuler à pied, à vélo. Permettre de traverser le parc, ouvrir le grand axe à l'entrée côté grande porte sur la rue de L'Épargne. De jour et de nuit. En attendant donner à rêver. Une utopie, des utopies.

Offrir les murs de la caserne à des artistes, des associations, des écoles, des paysagistes... Chaque groupe disposant d'un espace mural sur lequel il peint ou colle sa proposition, soit sur des panneaux s'adaptant au support, soit directement sur les murs. Ou tout autre moyen permettant à chacun(e) de renouveler ses idées et propositions tous les six mois ? Et plus tard... Décloisonner toujours.

Débarrasser le parc de ses murailles bétonnées, redonner à la nature une véritable place dans ce secteur très urbanisé. Repenser la voirie pour améliorer le cadre de vie.

Le secteur retrouverait ainsi une dimension plus humaine.

Erik BARRY

SAUVEGARDE ET EMBELLISSEMENT DE LYON
<http://www.lyon-online.org>

Président
Jean-Louis PAVY
6 ch de Cachenoix
69340
FRANCHEVILLE
Tél : 04 72 16 07 14

Secrétaire général
Raymond MOTTE
32 imp. de
Grange Haute
69540 IRIGNY
Tél : 04 78 46 07 47

Trésorier
Jean-François
MAILLET
48 rue E. Richerand
69003 LYON
Tél : 04 69 70 72 83

Vous aimez votre cité ? Adhérez à :



Siège : MAISON RHODANIE DE L'ENVIRONNEMENT
32, rue Sainte-Hélène - 69002 LYON

COTISATIONS :

Membre ADHÉRENT : 25 €
Membre BIENFAITEUR ou
PERSONNE MORALE : 110 €
JEUNE -ÉTUDIANT : 10 €

LCL

Agence République - LYON
Compte n° 1042 050230 B